

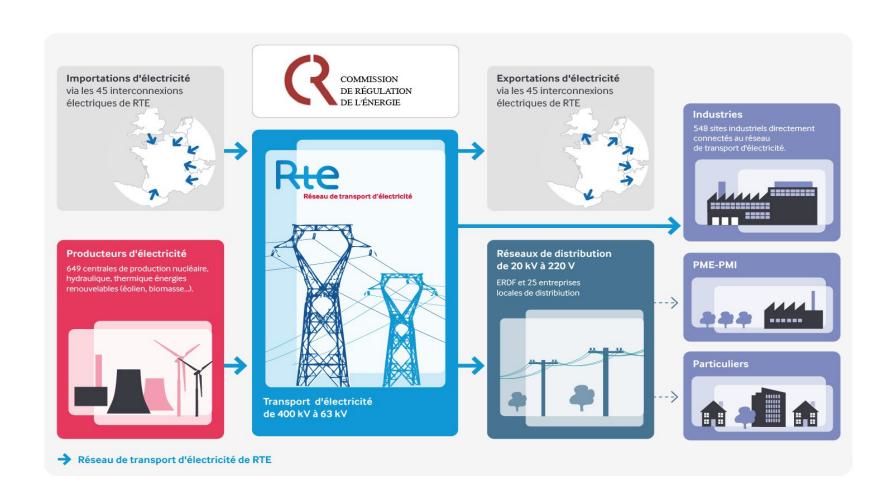
Raccordement au
Réseau de transport d'électricité
du parc éolien en mer
des îles d'Yeu et de Noirmoutier



Instance de concertation



Les acteurs du marché de l'électricité



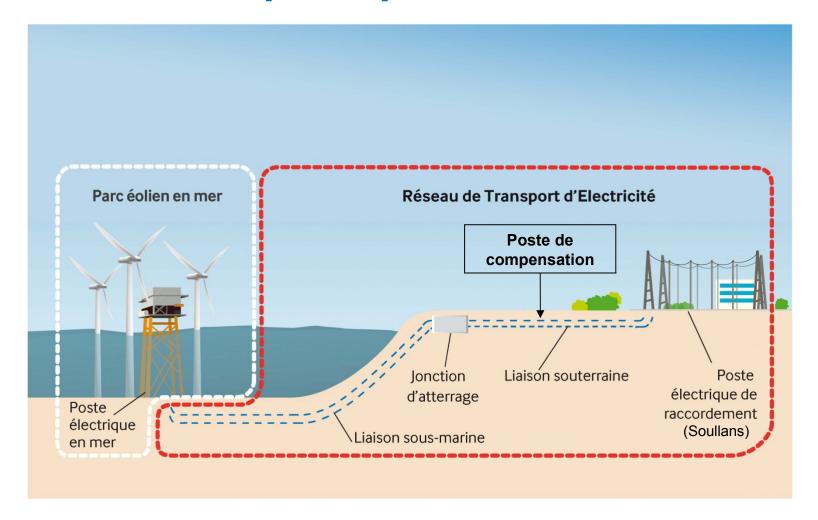


Situation du projet / réseau





Schéma de principe du raccordement

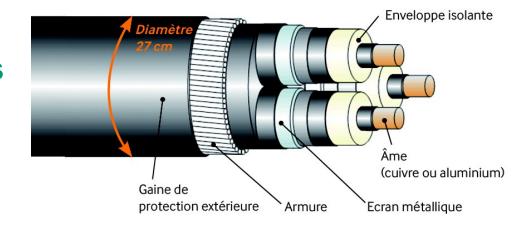


Une liaison double à 225 000 volts est nécessaire pour acheminer ~ 500 MW



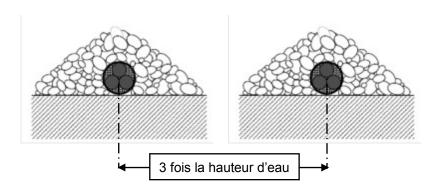
La liaison sous-marine

Deux câbles tripolaires sous-marins









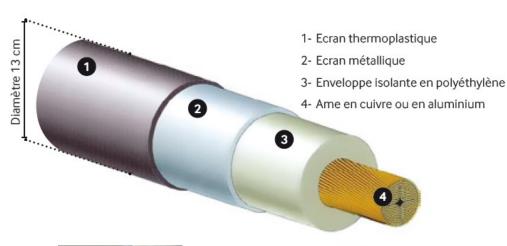
Protection par enrochement (ou ensouillage)



La liaison souterraine

Les câbles

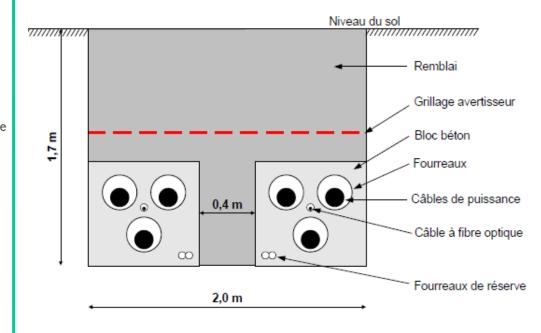
~13 cm de diamètre





Câble à 225 000 volts

La tranchée



Emprise moyenne : 1,70 m de profondeur par 2 m de large

Postes de raccordement / de compensation :

Raccordement prévu au poste de Soullans
Mais ne dispose pas de la surface nécessaire pour accueillir ...



les matériels nécessaires au fonctionnement de la liaison sous-marine et souterraine





Nécessité de créer un poste intermédiaire de compensation : surface environ 3 ha



Le planning du raccordement

Concertation préalable &
Contribution au débat public

Concertation & études générales du projet

DUP
Enquête publique
Concession DPM

Travaux & mises en service

2015

2016

2017

2018

2020-2023











Les prochaines étapes

- Rencontres d'information et d'échanges préalables : début 2015
- Réunion de validation de l'aire d'étude : printemps 2015
- Recherche de fuseaux de passage pour la liaison et d'emplacements pour le poste; rencontres et échanges : du printemps 2015 à début 2016
- Réunion de choix du fuseau pour la liaison et de l'emplacement pour le poste : début 2016



Merci de votre attention

Vos questions?